



L'OTB organise, le 6 juillet 2025, un vide grenier à Plaisance du Touch (31) sur la place du bicentenaire.

Si vous souhaitez participer à cette manifestation, merci de bien vouloir :

- Remplir le formulaire ci-joint
- Une photocopie recto-verso de votre carte d'identité (IMPÉRATIF)
- Ainsi que votre règlement : chèque à l'ordre de l' « ouest toulousain basket »

Dossier à envoyer ou à déposer à l'adresse suivante :

**OUEST TOULOUSAIN BASKET
RUE MAUBEC 31830 PLAISANCE DU TOUCH**

videgrenierotb@gmail.com

Réponse à nous retourner au plus tard le 30/06/2025

Sous réserve des places disponibles

Important :

Toute inscription implique l'acceptation du règlement



Inscription vide grenier

Je soussigné(e) ,

NOM PRÉNOM

Né(e) le à

Adresse

CP VILLE

TEL @

Immatriculation véhicule

Déclare sur l'honneur :

- Ne pas être commerçant
- Ne vendre que des objets personnels et usagés
- De non participation à 2 autres manifestations de même nature au cours de l'année civile

Fait à le

Emplacement (5mètres) : * 10€ =

Ci-joint mon règlement.



VIDE GRENIER

Règlement

Article 1 : L'OTB organise un vide grenier le dimanche 6 juillet 2025 à Plaisance du Touch, place du Bicentenaire de 8h à 17h. Cette manifestation se tiendra avec l'accord des autorités compétentes et selon le respect de la législation en vigueur.

Article 2 : Le vide grenier est ouvert aux particuliers pour la vente d'objet d'occasions. L'OTB se réserve le droit de refuser une inscription dès le moment où le nombre de places est complet. Les exposants devront assurer une permanence continue sur leur emplacement durant toute la durée de la manifestation.

Article 3 : Les inscriptions ne seront prises en compte qu'après réception du dossier complet :

- Fiche inscription dûment remplie
- Photocopie recto-verso de la pièce d'identité
- Règlement par chèque à l'ordre de l'« ouest toulousain basket »
- Pas de réservation de places
- Un seul emplacement par inscription

Article 4 : L'installation se fera à partir de 6h. Dès leur arrivée les exposants s'installeront sur les emplacements qui leur seront attribués par les organisateurs sur place et ne pourront en aucun cas les contester. Seuls, les organisateurs sont habilités à modifier les emplacements

Article 5 : A l'issue de la manifestation les emplacements devront être nettoyés et débarrassés de tous déchets. Des containers seront mis à disposition à l'entrée du site.

Article 6a : Le vide grenier se déroulant en plein air, aucun remboursement ne sera accordé en cas d'intempéries ou manifestation ne relevant pas du fait de l'organisateur. Seule une décision préfectorale liée à la crise sanitaire pourra donner lieu à un remboursement. L'organisateur se réserve, également, le droit d'annuler la manifestation si un nombre d'inscrits n'était pas atteint ; annulation qui engendrerait un remboursement.

Article 6b : Aucun remboursement ne sera effectué pour toute annulation à 24h de la manifestation.

Article 7 : Les objets exposés et vendus demeurent sous la seule responsabilité des vendeurs qui s'engagent à respecter la législation en matière de :

- Sécurité et conformité des biens (vente d'animaux, armes, nourriture, copie de CD/DVD ou jeux, produits inflammables...)
- Tout litige entre vendeur et acheteur ne relève pas de la responsabilité de l'OTB qui, ne pourra en aucun cas être tenue responsable.

Article 8 : L'association s'engage à assurer la publicité de la manifestation (affichage, réseaux sociaux...)

Article 9 : Aucun véhicule ne sera autorisé sur les emplacements à partir de l'ouverture au public à 8h et cela jusqu'à 17h.

Article 10 : Toute personne qui ne se soumettrait pas au présent règlement, ne sera plus autorisée à exposer et aucun remboursement ne pourra être réclamé. La décision appartient aux organisateurs et ne pourra en aucun cas être contestée.

OUEST TOULOUSAIN BASKET



VIDE GRENIER

06.07.2025

Consignes :

- Début de la mise en place exposants à partir de 6h
- L'entrée des exposants se fera au plus tard à 8h, passé cet horaire les voitures ne seront plus acceptées sur le site.
- Si vous désirez être côte à côte avec d'autres exposants, il vous faudra arriver en même temps et le signaler aux placeurs. Il n'y a pas de réservations de places
- Vérification des identités à l'entrée du site
- Des placeurs, repérables grâce à des t-shirts verts, vous indiquerons votre emplacement
- UNE seule voiture par emplacement qui devra ressortir du site une fois vidée
- Nous vous demandons de respecter le marquage dans un souci de sécurité et pour une meilleure circulation des véhicules

Nous vous souhaitons de passer une belle journée en espérant que le beau temps soit de la partie